



VILLE DE
WAVRE

SERVICE DES TRAVAUX

SERVICE URBANISME

Tél. : 010 230 361
Fax : 010 230 369

Tél. : 010 230 371
Fax : 010 230 379

Objet : Raccordement à l'égout communal

Demandeur :

Nom – Prénom :

Adresse

.....

N° de téléphone / GSM.....

E-mail.....

Sollicite l'autorisation de raccorder à l'égout communal l'immeuble sis :

.....

Cadastré Wavre..... division, Section....., n°

Rappel : la demande, pour être considérée comme complète, doit contenir les documents suivants :

- le présent formulaire complété et dûment daté et signé par le demandeur ;
- soit un extrait cadastral, soit un plan de situation permettant de situer la parcelle avec l'indication précise et cotée du point de raccordement.

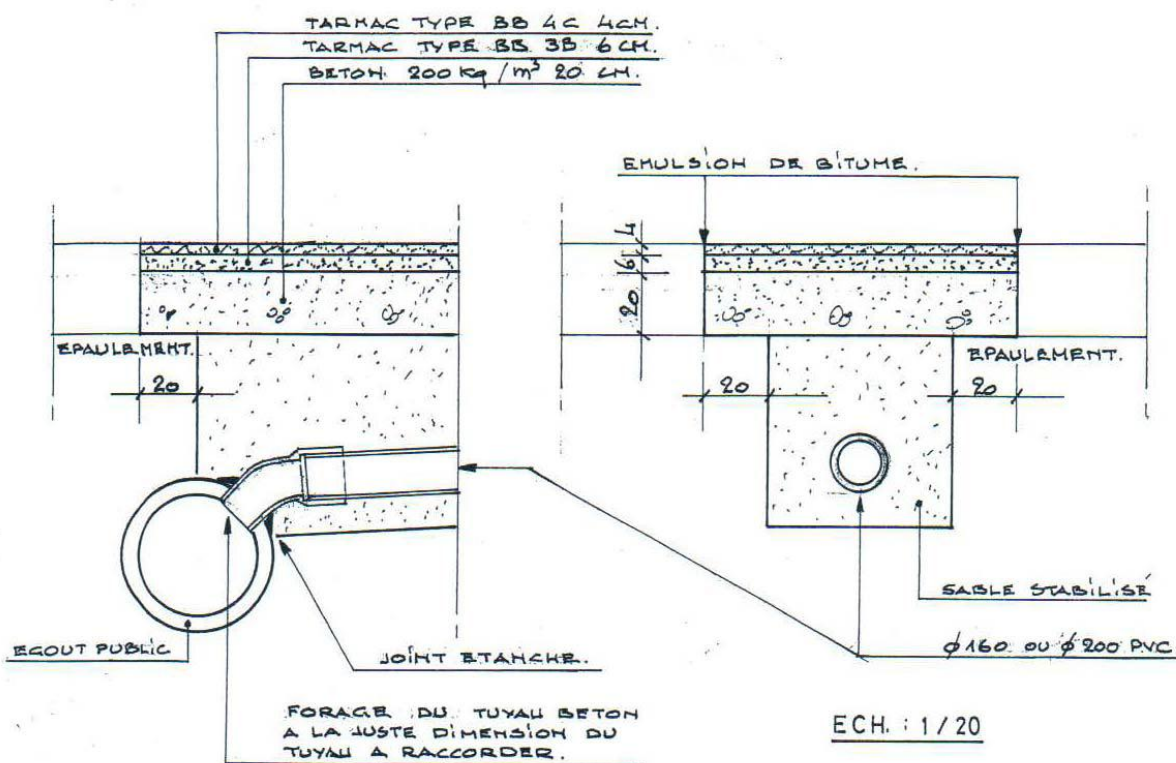
Fait à Wavre, le

Signature

RACCORDEMENT EGOUT PRIVE SUR EGOUT PUBLIC



VILLE DE
WAVRE



FORMALITE PREALABLE

1. SERVICE URBANISME

Place des Carmes, 8, 1^{er} étage à 1300 Wavre (9h-12h) - 010-230-374

Remplir la demande de raccordement et la communiquer au Service de l'Urbanisme.

FORMALITES APRES RECEPTION DE L'AUTORISATION

1. POLICE – SERVICE ORDONNANCE

Chaussée de Louvain, 34, 1^{er} étage à 1300 Wavre (9h-12h) – 010 231 233

Arrêté de police à demander 10 jours avant le début des travaux si ceux-ci sont réalisés dans le domaine public.

Caution à verser, récupérable à la fin des travaux.

2. SERVICE DES TRAVAUX

Place des Carmes, 1^{er} étage à 1300 Wavre (8h30-12h / 13h15-16h) – 010 230 361

Prévenir le Service des Travaux au plus tard la veille de la réalisation des travaux pour qu'un surveillant se rende sur place afin de vérifier la conformité des travaux.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre Monsieur Denis BERTRAND au 010 230 361.